

TD n°04 : *Les règles de la tragédie classique*

Qu'est-ce qu'une tragédie ?

Une tragédie est un genre dramatique qui met en scène des **personnages de haut rang** (des personnages qui sortent de l'ordinaire), par exemple : des rois comme le roi Agamemnon, le roi Ménélas, le roi Ulysse ; des princesses comme Hélène, Iphigénie, Médée...etc. ; ou encore des héros et des demi-dieux : Achille, Héraclès...

Ces personnages sont confrontés à des situations exceptionnelles et ne peuvent échapper au destin cruel qui les attend malgré une lutte acharnée pour changer la situation ; ils finissent inévitablement par périr sans trouver une solution à leur problème.

Le dénouement est généralement *malheureux*. La tragédie inspire souvent au spectateur la crainte ou la pitié.

Structure de la tragédie grecque au Ve siècle avant J.C. :

L'origine religieuse de la tragédie, et la structure architecturale du théâtre ont fortement marqué l'écriture dramatique. C'est l'alternance du chant du chœur et du dialogue avec les acteurs qui assure le rythme de la pièce et en commande la structure. Voici le plan type d'une tragédie :

« Le **prologue**, ou scène d'exposition, se présente soit sous forme dialoguée, soit sous forme de monologue ; la **parodos**, ou « entrée du chœur », composée de strophes chantées qui se répondent ; le **premier épisode** (« partie du drame entre deux entrées du chœur »), fait dialoguer les acteurs entre eux et avec le chœur ; le premier **stasimon** (chant du chœur « stationnaire ») se présente comme un ensemble variable de strophes chantées par le chœur ; suivent en général **deux autres épisodes** suivis de deux **stasima**, la pièce s'achève par l'**exodos**, ou « sortie du chœur », en fait **dernier épisode**, long et complexe. ¹

Structure de la tragédie classique en France au XVIIIe siècle :

La structure de la tragédie a évolué depuis l'Antiquité. En effet, on n'y retrouve plus la même composition qu'avant :

Acte I : exposition.

Acte II : progression de l'action.

Acte III : L'action se poursuit toujours.

Acte IV : La progression de l'action est retardée.

Acte V : Le dénouement malheureux.

¹ **Le théâtre antique**, Olivier Got, chap. II p.19.

La tragédie classique est soumise à certaines règles de l'esthétique qui, si négligées, risquent de bouleverser la structure de cette dernière ainsi que le déroulement du spectacle :

A – La règle des trois unités :

- 1- **Unité d'action** : l'histoire doit se centrer sur une seule intrigue.
- 2- **Unité de lieu** : la pièce doit se dérouler entre les quatre murs d'une pièce, aucun changement de décors, par exemple : l'antichambre d'un palais.
- 3- **L'unité de temps** : le spectacle ne doit durer qu'une seule journée (entre le lever et le coucher du soleil).

B – La règle de vraisemblance : il ne doit y avoir aucun rebondissement extraordinaire ou élément fantaisiste dans une tragédie ; au contraire, tout ce qui s'y déroule doit pouvoir être expliqué par la raison (l'un des principes du classicisme c'est l'ordre et la raison).

C – La règle de bienséance : le dramaturge n'est pas autorisé à montrer aux spectateurs dans ses pièces, des scènes choquantes telles que : scène de batailles, de meurtre ou de suicide.

Effectivement, les scènes de suicide ne sont pas jouées sur scène mais elles peuvent être narrées par un acteur (un messager, par exemple).

Il a été précisé plus haut que la tragédie inspirait au spectateur la crainte ou la pitié.

Il s'agit en fait d'un procédé que l'on appelle : « *Catharsis* ».

La catharsis :

Aristote assigne à la tragédie comme but la « purgation » des passions, dans un célèbre passage de sa *Poétique* qui fait encore couler beaucoup d'encre :

La tragédie est une imitation faite par des personnages en action et non par le moyen d'une narration (autrement dit par une représentation théâtrale et non par une récitation épique), et qui par l'entremise de la pitié et de la crainte accomplit la purgation des émotions de ce genre. (*Poétique*, VI, 449 b) ²

Aristote sous-entend par-là que les spectateurs qui regardent une tragédie, éprouvent des émotions comme la crainte et la pitié et c'est justement le fait de ressentir ces émotions que les spectateurs se purifient intérieurement, les empêchant ainsi de commettre des actes criminels dans la cité d'Athènes.

Étant donné qu'ils ont en quelque sorte vécue une expérience similaire par délégation, c'est-à-dire que les acteurs font sur scène ce que les citoyens auraient pu faire si l'ordre ne régnait pas à Athènes.

Dramaturges de la tragédie grecque et leurs œuvres :

1 – Eschille : (525-456) avant J.C.

Les tragédies d'Eschille :

- ✚ *Les Perses*.
- ✚ *Les Sept contre Thèbes*.
- ✚ *Les Suppliants*.
- ✚ *Prométhée enchaîné*.
- ✚ *L'Orestie (trilogie complète) : Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*.

² Op cit.

2 – Sophocle : (497 – 406)

Les tragédies de Sophocle :

- ✚ Ajax.
- ✚ *Les Trachiniennes.*
- ✚ *Antigone.*
- ✚ *Œdipe roi.*
- ✚ *Électre.*
- ✚ *Philoctète.*
- ✚ *Œdipe à Colone (posthume).*

3 – Euripide : (480 – 406)

Les tragédies d'Euripide :

- | | |
|--------------------------------|---|
| ✚ <i>Alceste.</i> | ✚ <i>Électre. (même sujet que Les Choéphores d'Eschille et Électre de Sophocle)</i> |
| ✚ <i>Médée.</i> | ✚ <i>Hélène.</i> |
| ✚ <i>Hippolyte.</i> | ✚ <i>Les Phéniciennes.</i> |
| ✚ <i>Les Héraclides.</i> | ✚ <i>Oreste.</i> |
| ✚ <i>Andromaque.</i> | ✚ <i>Les Bacchantes. (pièce posthume)</i> |
| ✚ <i>Hécube.</i> | ✚ <i>Iphigénie en Aulide. (pièce posthume)</i> |
| ✚ <i>La Folie d'Héraclès.</i> | ✚ <i>Rhésos. (Tragédie attribuée à Euripide)</i> |
| ✚ <i>Les Suppliantes.</i> | |
| ✚ <i>Ion.</i> | |
| ✚ <i>Les Troyennes.</i> | |
| ✚ <i>Iphigénie en Tauride.</i> | |

Les représentants de la tragédie classique au XVIIe siècle en France :

1 – Pierre Corneille : Corneille, Pierre (1606-1684), dramaturge français, auteur du Cid, qui rénova la comédie et fut l'un des plus grands auteurs de tragédies de son siècle.

L'œuvre de Corneille est extrêmement variée. En quarante-cinq ans, il écrivit plus d'une trentaine de pièces (comédies, tragi-comédies, tragédies, pièces à machine, comédies héroïques) et explora les nombreuses ressources de l'art dramatique, à une période où le théâtre connaissait de profonds bouleversements.

Ses œuvres :

- ✚ *Le Cid.*
- ✚ *Horace.*
- ✚ *Cinna.*

2 – Jean Racine :

Racine, Jean (1639-1699), dramaturge français, historiographe de Louis XIV, qui fut le représentant le plus emblématique de la tragédie classique française.

Les tragédies de Racine :

- ✚ *Andromaque.*
- ✚ *Bajazet.*
- ✚ *Bérénice.*
- ✚ *Britannicus.*
- ✚ *Iphigénie en Aulide.*
- ✚ *Mithridate.*
- ✚ *Phèdre.*
- ✚ *Les plaideurs.*